



Cher Voisin, chère voisine de Dion-le-Mont



Comme promis dans la première lettre du 26 juin, nous revoici à propos du projet EVILLAS.

D'abord, nous remercions tous ceux et toutes celles qui nous ont contacté, offert leur soutien ! Cette solidarité est un réconfort dans notre élan pour préserver l'environnement dans lequel nous vivons et tenons à accueillir les futurs voisins.

Un **projet** - parmi 5 autres ou plus - qui

1. Impactera fortement du point de vue **mobilité et Voirie de Dion-le-Mont et toutes les routes menant vers la chaussée de Huy, la N25, LLN et Corroy-le-grand !**
2. **créera un précédent** pour Chaumont-Gistoux et alentours. Les approches sociale, architecturale, environnementale et énergétique laissent vraiment à désirer.

Les dossiers du projet sont difficilement accessibles. Etablir des réclamations est énergivore. Envoyer les réclamations via le 'e-guichet' mis en place par la commune est rebutant !

Voici donc ci-joint la 'Lettre de Réclamation'. De son côté, Mr Lacroix enverra la lettre accompagnée de la liste détaillée des points déficients. Vous retrouverez cette liste et lettre sur notre site internet¹. Cette démarche nécessitera une réponse et impactera les décisions du Service Voirie et du Collège de Chaumont-Gistoux.

AGISSONS : Merci de ...

1. **Compléter et signer la Lettre** de réclamation (de préférence une signature par lettre). Libre à vous de la copier ou d'en écrire une par vous-même bien entendu !
2. **Envoyer la / votre lettre**
 - a. en la **déposant dans les boîtes-aux-lettres** ci-dessous pour le **dimanche 09 juillet 22:00 hrs au plus tard**. Nous nous engageons à les remettre à la commune.
 - i. Rue du Taillis nr 11 - Mr& Mme Mouthuy
 - ii. Rue Du Taillis nr 2 – Mr &Mme Van Steenberge
 - iii. Rue de la Commone nr 6 – Mr & Mme Vohy
 - iv. Chemin des Glaneurs nr 26 – Mme Jadot-Houtekeide
 - b. ou la **déposer - de préférence contre récépissé - au service urbanisme de la commune au plus tard le mardi 11.07.2023 à 10:00hrs** avec l'adresse et l'intitulé suivants :

Collège Communal de Chaumont-Gistoux ; Rue Colleau, 2 ; B-1325 Chaumont-Gistoux
Mention : Dossier PU/23.032 EVILLAS

Merci pour votre engagement afin de préserver notre commune & de garder notre 'Pisselet tranquille' 😊

Partagez avec vos voisins !

Xavier, Eric, Sabrina, Johan, Florence, André, Serge et bien d'autres !

¹ : Documents principaux repris sur notre site www.pisselettranquille.be; N'hésitez pas à nous contacter via voisins@pisselettranquille.be